

Le «droit à l'alimentation» pourrait être consacré

L'exemple de Genève fait des émules. Sous l'impulsion du POP, un élan politique large se crée pour garantir à la population vaudoise d'être à l'abri de la faim.

Publié aujourd'hui à 08h26, Vincent Maendly

«Le droit à l'alimentation est garanti. Toute personne doit être à l'abri de la faim et a droit à une alimentation adéquate.» Deux courtes phrases qui pourraient faire leur entrée dans la Constitution vaudoise. Déposée mardi, l'initiative parlementaire du POP a rallié des signatures de tous les partis représentés au Grand Conseil. Une unanimité politique plutôt rare. Vaud ne ferait qu'emboîter le pas du canton de Genève. L'an dernier, ses citoyens ont plébiscité dans les urnes l'inscription d'un tel droit dans leur texte fondateur.

Les signaux sont donc au vert, mais le long processus démocratique ne fait que commencer. Au-delà de la symbolique forte d'un tel ajout dans une Constitution cantonale, en quoi cela améliore-t-il le quotidien des personnes vivant dans la précarité? Voyons l'exemple genevois: «En tant que tel, cet article n'a pas immédiatement changé quelque chose pour elles, commente la directrice de Caritas Genève, Sophie Buchs. En revanche, il implique que l'État de Genève élabore une loi d'application, qui, elle, aura des effets concrets. Car elle encadrera notamment une véritable politique publique en matière d'aide alimentaire. Le Conseil d'État s'est immédiatement attelé à cette tâche, en organisant l'automne dernier des séances thématiques avec les organisations actives dans ce domaine.»

C'est aussi l'objectif que vise l'initiative vaudoise: amener l'État de Vaud à empoigner l'aide alimentaire comme un réel sujet. «Aujourd'hui, cette mission de service public majeure repose principalement sur des associations et leurs bénévoles – de moins en moins nombreux – et sur des Communes, avec souvent l'aide de subventions cantonales qui sont largement inférieures aux besoins», développe le député popiste Vincent Keller, auteur de l'initiative. «Il est inconcevable que dans une des régions les plus riches du monde, des gens souffrent encore de la faim.»

Offre inégale

De nombreuses œuvres d'entraide sont actives dans le canton, pour les situations d'urgence ou non. Citons par exemple la fondation Table Suisse, les Cartons du cœur ainsi que Caritas Vaud, qui gère quatre épiceries ainsi que la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CA-RL). Celle-ci approvisionne en denrées 36 structures membres. Une telle centrale a aussi ouvert dans le Nord vaudois l'an dernier. De fait, l'offre n'est pas égale sur tout le territoire.

L'idée n'est pas forcément que l'État se substitue à ces organisations, poursuit Vincent Keller, mais qu'il se dote d'une stratégie globale et joue un rôle de soutien, de coordination. «L'accent doit aussi être mis sur le droit à une alimentation adéquate, ce qui implique une nourriture saine, produite dans le respect des consommateurs et des producteurs. L'agriculture doit être un acteur majeur de cette politique.»

Plus largement, le député rappelle qu'il est question de santé publique: «On sait que l'alimentation est l'une des premières variables d'ajustement dans le budget des ménages. Mal se nourrir implique des coûts sur le système de santé qui dépasse nettement ceux d'une mise en réseau de l'aide alimentaire.»

La demande explose

L'initiative du POP intervient dans un contexte où les besoins de la population explosent, dans le canton de Vaud comme ailleurs. L'une des causes est évidente: le renchérissement: «De manière générale, le prix des denrées alimentaires a augmenté de 3,3% en décembre 2023 par rapport à décembre de l'année précédente», détaille Marc Huguenot, chef du secteur «Aide Directe» à Caritas Vaud. «Certains produits, constituant la base de l'alimentation, ont subi une forte augmentation: riz +7,7%, pâtes +10,4%, fruits et légumes +4,15%», liste-t-il.

Conséquence: le nombre d'actes d'achats dans les quatre épiceries Caritas est passé de 108'870 en 2020 à

209'915 en 2023, soit une augmentation de 93% en trois ans. Quant à la CA-RL, elle a distribué l'an dernier un volume record de produits de première nécessité – 778 tonnes – recevant une subvention cantonale exceptionnelle de 100'000 francs pour faire face à la demande.



Dans le canton de Vaud, les épiceries Caritas font un chiffre d'affaires record, témoignant de l'impact qu'a le renchérissement sur le budget des ménages. Laurent de Senarclens/24 heures